

SIECLE

Téléservices

Guide à l'usage des établissements

Version 13.1 – Mars 2013



Guide de l'utilisateur

Table des matières

1. Généralités	3
 1.1 Offre de « Téléservices » 1.2 Information des responsables 	
1.3 Documentation associée	4
2. Connexion aux téléservices	5
2.1 Accès à l'application	5
2.2 Première visite : création du compte	5
2.2.1 Compte responsable	6
2.2.2 Compte élève	6
2.2.3 Choix de l'identifiant et du mot de passe	7
2.3 Connexion à l'application (après la création du compte)	8
2.4 Perte du mot de passe ou de l'identifiant	8
3. Les téléservices disponibles	9
3.1 Ecran d'accueil	9
3.2 Liste des notes	
3.3 Liste des absences	
3.4 Liste des compétences	
3.5 L'inscription en seconde générale et technologique	



1. Généralités

1.1 Offre de « Téléservices »

Le ministère de l'éducation nationale met en place une offre de « Téléservices » accessible sur Internet à l'intention des parents et des élèves.

Les Téléservices proposés dans le 2nd degré sont actuellement :

- la consultation des notes,
- la consultation des absences,
- la consultation du livret de compétences,
- la téléinscription pour l'entrée au lycée (LGT).

Chaque établissement décide de la mise en place des téléservices. A noter également qu'il est possible d'y ajouter des **services académiques** (à titre d'exemple : le cahier de textes).

L'accès aux Téléservices s'effectue grâce à un **compte internet** que les responsables légaux et les élèves créent eux-mêmes à partir de deux informations :

- un code fourni par l'établissement,
- la date de naissance de l'élève.

Les responsables légaux (parents d'élèves) reçoivent un **Code d'Activation Responsable (CAR)** envoyé par le chef d'établissement par courrier ou courriel. Ce code leur permet de créer un compte internet d'accès aux services.

L'élève a, lui aussi, un **Code d'Activation Elève (CAE)** transmis par l'établissement qui lui permet de créer son propre compte internet.

Les CAR et les CAE assurent la garantie de sécurité indispensable pour l'accès à des données nominatives sur internet. Les CAR non utilisés sont détruits au bout d'un an. Le chef d'établissement peut générer de nouveaux codes à la demande, en cas de perte ou d'invalidation, via le module « Administration Téléservices ».

Il est possible de **regrouper tous les enfants d'un responsable sur le même compte**, lorsqu'ils sont scolarisés dans des EPLE de la même académie.



1.2 Information des responsables

Un courrier informant de la mise à disposition des téléservices est communiqué par le chef d'établissement aux responsables ayant l'autorité parentale.

Sur ce document, comportant toutes les informations et explications nécessaires, sont mentionnés l'adresse du site web (exemple : <u>https://www.ac-academie.fr/teleservices</u>), ainsi que le CAR.

Un coupon réponse intégré à ce document permet au responsable légal de refuser de bénéficier de l'accès aux téléservices. Le chef d'établissement rend alors le CAR inutilisable, via le module « Administration Téléservices ».

1.3 **Documentation associée**

Le **paramétrage** des téléservices par le chef d'établissement s'effectue via le module « Administration téléservices ». Il existe une documentation spécifique à cette fonction :

SIECLE - TS Admin - Guide de l'administrateur

La téléinscription fait également l'objet d'une documentation spécifique :

Téléinscription - Guide de l'utilisateur - Mars 2013.



2. Connexion aux téléservices

2.1 Accès à l'application

A l'aide d'un navigateur (par exemple Internet Explorer ou Mozilla Firefox), les responsables légaux ou les élèves se connectent avec l'adresse internet indiquée sur le courrier de notification qu'ils ont reçu de l'établissement.

Page vierge - Windows Internet Explorer		_	. 🗆 🗙
	Internet Explorer		P -
🔆 Favoris 🔏 Page vierge	ou Mozilla Firefox	🔹 Page 🔹 Sécurité 👻 Outils 👻 🌘	?
Firefox T		_	
Nouvel onglet +			
Se rendre sur un site web	⊽ C⁴	Google 🔎 🎓	

2.2 Première visite : création du compte

A la première connexion, les responsables légaux ou les élèves accèdent à la page d'authentification cidessous, pour créer leur compte internet, avec **identifiant et mot de passe**, afin de pouvoir accéder aux Téléservices de l'Education Nationale.





2.2.1 Compte responsable

Chaque parent peut créer un compte personnel, où seules ses propres données sont accessibles.

Indiquez pour chaque enfant le code d'activation figurant sur le courrier reçu, ainsi que son prénom et sa date de naissance. Si vous souhaitez créer un compte joint avec l'autre responsable légal des enfants, indiquez également les codes d'activation qu'il a reçus.

Créer un compte per	rsonnel 🔘 Créer	un compte jo	int					
Prénom	Né(e) le	Vos Codes Activation		Vos Codes Activation Si p		Si plus de 3 enfants scolarisés		
		-			da	ans des EPLE de l'académie		
			-	-				
]-[]					
Plus de 3 en	fants scolarisés ?	<u>> ajoutez ur</u>	n enfant	t				

Les deux parents peuvent également choisir de créer un **compte joint**, où les données <u>des deux parents</u> sont accessibles.

O Créer un compte per	rsonnel 💿 Créer u	n compte joint	
Prénom	Né(e) le	Codes	Activation
		Vous 🚬	Autre responsable (facultatif)
Camille	16/06/2013	XXXX - XXX - XXX - XXX	YYYY - YYY - YYY - YYY
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	Plus de	e 3 enfants scolarisés ? > aioutez un ei	nfant

Quel que soit le type de compte, il est nécessaire de saisir :

- le prénom de l'enfant,
- sa date de naissance,
- ainsi que le (ou les) Code d'Activation Responsable (CAR) indiqué(s) dans le(s) courrier(s) de notification transmis par les établissements.

Cette opération est à répéter pour chaque enfant scolarisé dans l'académie.

Le rattachement d'un autre enfant au compte peut se faire à tout moment, via le menu « <u>gérer son</u> <u>compte</u> » de l'écran d'accueil.

2.2.2 Compte élève

Pour créer son compte, l'élève saisit son prénom, sa date de naissance et le Code d'Activation Élève (CAE) indiqué dans le courrier de notification transmis par l'établissement.





2.2.3 Choix de l'identifiant et du mot de passe

Choisissez l'identifiant et le mot de p	asse qui vous permettront par la suite de vous authentifier et d'accéder à ces services.
votre identifiant *	
votre mot de passe *	••••••• (8 caractères minimum, chiffres ET lettres obligatoires)
confirmation du mot de passe *	Saisissez un mot de passe de 8 caractères minimum avec au moins une lettre et un chiffre.
Saisissez et confirmez ci-dessous vo Attention : un mail de confirmation de	tre adresse mail. la création de votre compte va vous être envoyé à cette adresse.
votre adresse e-mail *	@
confirmation de votre adresse e-m	ail * @

* Tous les champs marqués d'une étoile sont obligatoires.

Chaque titulaire de compte choisit un identifiant et un mot de passe, et indique une adresse électronique, qui est utilisée pour confirmer la création du compte, ou en cas de perte de l'identifiant ou du mot de passe.

Chaque compte reçoit un courriel de confirmation de création. Pour un compte **parent**, il contient un lien qui doit être activé dans un **délai d'une semaine**.

Exemple : https://server.ac-xxxxxx.fr/aten_creation_compte/confirmation?code=vW8ggW5JwziZKwlUXp. Au-delà de ce délai, le compte est automatiquement supprimé. Le parent doit alors recréer un compte, avec le même code d'activation que précédemment.

La modification du mot de passe et de l'adresse de messagerie peut se faire à tout moment, via le menu « <u>gérer son compte</u> » de l'écran d'accueil.



2.3 <u>Connexion à l'application (après la création du compte)</u>

Une fois le compte validé, la connexion s'effectue à l'aide des identifiants et mot de passe venant d'être créés.



2.4 Perte du mot de passe ou de l'identifiant

En cas de perte de son identifiant, l'utilisateur indique son adresse électronique. L'identifiant lui est envoyé par courriel à cette adresse, si elle est bien rattachée au compte. Le mot de passe du compte reste inchangé.

En cas de perte du mot de passe, l'utilisateur indique son identifiant. Un mot de passe temporaire lui est envoyé par courriel à l'adresse enregistrée ainsi qu'un lien lui permettant de se connecter et de modifier le mot de passe.



3. Les téléservices disponibles

3.1 Ecran d'accueil

Ne sont affichés que les **services ouverts par le chef d'établissement** dans « Administration téléservices ».

L'écran d'accueil pourra par conséquent être différent pour des enfants rattachés à un même compte, mais scolarisés dans des EPLE distincts.

Certains téléservices ne sont pas visibles par tous les types d'utilisateur (parent ou élève). Par exemple, la téléinscription n'est disponible que pour les parents.





SIECLE - Téléservices

Guide de l'utilisateur

3.2 Liste des notes

scolarité services	(matière) Anglais LV1 Arts Plastiques				aide <u>se décc</u>	nnecter I	<u>gérer son</u>	compte	
La scolarité de Morgane V La scolarité de Morgane V La scolarité de née le 05/06/1994 élève de IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	Education Phys Espagnol Français Histoire-Géogra Mathématiques Physique	nque et Sportive				6.5			
Les notes : liste des notes	Sciences Vie &	Terre						Reto	Jr
Filtre par T2 et par (Toutes les matières	s) Valider	DIS : dispensé N.NOT : non noté				<u>> éq</u>	uipe péd	lagogiqu	e)
Matière	Contrôle		Date	Note	Moyenne	Min	Мах	Coeff.	
Arts Appl.Cult.Artis	carnet de cro dessin fresqu	quis Je	10/12/2009 07/01/2010	18,00 12,00	13,40 13,88	9,00 12,00	18,00 17,00	1.0 1.0	•
Comm. et Négociat. M. (période) 1 er Trimestre	Communicat Enseigne Participation Stocks	on	10/02/2010 10/02/2010 10/02/2010 10/02/2010 10/02/2010	6,50 14,00 9,00 8,00	9,96 13,72 14,41 12,09	5,00 9,00 9,00 3,00	15,00 16,00 18,00 16,00	1.0 1.0 1.0 1.0	
Economie Droit Septembre MME Octobre Novembre	droit droit droit tp		02/02/2010 02/02/2010 02/02/2010	15,50 18,50 15,50	14,11 16,17 14,10	6,50 12,00 8,00	19,00 19,00 19,50	2.0 2.0 1.0	(iiii)
Educ. Phys et Sport.	Badminton Volley		25/01/2010 14/12/2009	9,00 10,00	11,04 10,87	5,01 0,00	16,00 15,25	1.0 1.0	
Franc, HG, Ed, Civ. M	FRANC - Dra FRANC - Part HIGEO - eval HIGEO - Enje HIGEO - Part	cula icipation orale interm2 u energetique cipation orale	17/02/2010 03/02/2010 09/12/2009 20/01/2010 03/02/2010	9,00 8,00 11,00 8,00	10,75 8,86 14,15 10,17 8,65	4,50 5,10 10,00 5,50 5,00	14,50 15,00 18,00 16,00 15,00	2.0 1.0 0.5 2.0 1.0	
LV1 - Anglais MME	Nationalities numbers& tra	inslation	18/01/2010 08/12/2009	15,50 5,50	11,70 7,48	2,00 1,00	18,50 13,00	1.0 1.0	
LV2 - Italien O	ECE (Nat	in subscript	L'équ	lipe péda	gogique	14		×	
and and a second s		Matière		I	Professeur				
		Arts Appl.Cult./	Artis	1	MME				
		Comm. et Nég	ociat.	,	vi I				
		Economie Dro	it	1	MME =				
Par défaut, toutes les notes du trime	estre en cours	Educ. Phys et Sport. Franc. HG. Ed. Civ. LV1 - Anglais		,	MLLE				
sont affichées. Pour chaque matière	figure le nom			1	vi.				
du professeur associé.				1	MME MME				
		LV2 - Italien Op	otion	1	vi. 💼 👘				
		Mathématique	s	1	vi. •	l.			
		PréventSanté	-Env.	1	MME E	it.			
Doux critòres permettent de filtrer le	s donnáos :	Relat. Cits & U	sag.	1	м. 🖿 👘				
Deux criteres permettent de mitrer le	s uonnees :								
- la periodicité : pédagogique ou mer	nsuelle,								

- la matière.

1	Professeur principal

Des informations complémentaires apparaissent, telles que le libellé du contrôle, la date du contrôle, la note ou une abréviation (ABS : absent, N.NOT : non noté ou DIS : dispensé) puis la note moyenne^{*}, la note la plus basse^{*}, la note la plus haute^{*} et le coefficient de la matière.

Les notes sont affichées dès lors que l'enseignant et l'établissement scolaire ont autorisé leur publication en ligne (au fil de l'eau ou à une échéance définie).

^{*} de la structure (division ou groupe) ou du MEF

Téléservices – Guide à l'usage des établissements



3.3 Liste des absences

SCOLACIT	Ś SELVICES	(T3 (Toutes le Avril Mars	s périodes)	aide se déconnecter gérer son compte
né le 18/0 élève de 3B Le nombre p	ar semaine des	demi-journées où au	moins une absence a	été signalée et traitée Retour
	/			
Filtre par Février				> Contacter la vie scolaire
Filtre par Février	▼) Du	• Au	Nombre de demi-journées	> Contacter la vie scolaire
Filtre par (Février Iuméro semaine	I▼ Du lun. 21/02/2011	✓ Au sam. 26/02/2011	Nombre de demi-journées 1	> Contacter la vie scolaire
Filtre par Février	I ▼ Du Iun. 21/02/2011 Iun. 14/02/2011	• Au sam. 28/02/2011 sam. 20/02/2011	Nombre de demi-journées 1 0	> Contacter la vie scolaire
Filtre par Février Vuméro semaine 3 7 3	I ▼ Du lun. 21/02/2011 lun. 14/02/2011 lun. 07/02/2011	✓ Au sam. 26/02/2011 sam. 20/02/2011 sam. 13/02/2011	Nombre de demi-journées 1 0 0	> Contacter la vie scolaire

Les absences du mois en cours sont affichées par semaine et comptabilisées en nombre de demijournées.

Le filtre par défaut est modifiable : choix du mois, de la période pédagogique ou de l'année.

Seules les **absences constatées**, **classées** et pour lesquelles le CPE a coché « **motif légitime** » sont prises en compte.

Les absences sont affichées dès lors que le responsable de la Vie Scolaire a **autorisé leur publication** en ligne.

	La vie scolaire		×
Adresse			
A PALENE INE ROBORE NO-OBIOTRALIO			
email	téléphone	télécopie	
vie- scolaire1. @@ ac-nancy-metz.fr	03 83 📕 🖬 📕	03 83 🗩 🚺 🗖	



3.4 Liste des compétences

scolarité services	aide se déconnecter gérer son compte 🗐
La scolarité de née le 28/08/1996 élève de 3C	COLLEGE THEODORE MONOD
Le livret personnel de compétences	Retour
Compétence I 2 3 4 5 6 7 Synthèse des acquis du palier 3 du socle commun de connaissances et de co	Editer le ivret au format PDF
<u>Compétence 1</u> - La maîtrise de la langue française <u>Compétence 2</u> - La pratique d'une langue vivante étrangère <u>Compétence 3</u> - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologiqu	validée le 23/01/2013 validée le 23/01/2013 e validée le 06/06/2012
<u>Compétence 4</u> - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication <u>Compétence 5</u> - La culture humaniste <u>Compétence 6</u> - Les compétences sociales et civiques	Plus d'informations sur le socle commun et des trois paliers
Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative	non validée à ce jour
Un clic sur ce libellé ou sur l'onglet correspondant affiche le dét	ail de cette compétence

La liste affiche pour chaque compétence du socle commun son libellé et la date de validation si la compétence est acquise.

La couleur de fond dépend du palier (en vert pour le palier 3, en orange pour le palier 2 et en bleu pour le palier 1).

Le livret personnel de compétences est éditable au format PDF.

Livret personnel de competences		PARIER EN CONTINU			
		Regraduire un modèle grai	_		
Palier 3		Décrire raconter explouer	-		
Dilen détaillé an data du 02/05/2012		Précenter un projet et line à haute voix			
Bilan detaille en date du 03/05/2012	Ditali detalile eli date du 03/03/2012		_		
lam et prénomo : élé le : : 1/702/1997 lasse de : 38 rotosour principal :		Comprendra la sans pénéral de documents écrits	-		
		Lomprendre ja zand general de documents acritit Savoir repêrar des informations dans un taxte			
		Benceinner un niestinnaire	_		
				Forire un message cimple	-
		Rendra comota da faits	_		
Compétence 1 - La maîtrise de la langue française		Ecrire un court récit, une description			
URE	Date	al IVI 21A IAVA na adhilev toa 54 ucavin ub azirtien e l			
Adapter con mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi					
Repèrer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires		Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technolo	gique		
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire	1				
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu	i i i				
Manifecter, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés					
ECRIPE		PRATIQUER UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, RESOUDRE DES PROBLEMES	Da		
Reproduire un document canc erreur et avec une précentation adaptée		Rechercher, extraire et organiser l'information state	_		
Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire		Healiser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	_		
Rédicer un texte bref, ochérent et constué, en réconse à une suestion ou à partir de consignes données		Raiconner, argumanter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer	_		
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer		Precenter la demarche suivie, les résultats dotenus, communiquer à l'aide d'un langage adapte	_		
con texts		SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES			
DIRE		Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnaîté, utiliser des pourcentages, des tableaux, des			
Formular clairement un propos simple		Nombrec et calculo : connelto et utilicer les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul : mental, à la			
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé		main, à la calculatrice, avec un ordinateur			
Adapter sa price de parole à la cituation de communication		Béométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés			
Participer à un débat, à un échange verbal		Brandeurs et mesures : réaliser des mesures (longueurs, durées,), calculer des valeurs (volumes, vitesses,) en utilisant			
La compétence 1 est validée le :		SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES SCIENTIFIQUES			
		L'univers et la Terre : organisation de l'univers : structure et évolution au cours des temps péologiques de la Terre, phénomènes			
		phyciques			
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère		La matière : selacionies correcteristiques, états et transformations : propriétés obusiques et chimiques de la matière et des			
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le niveau requis au nalier 3 nour la notique d'une langue étrangère est celui du niveau 42 du cadre	euronéen				
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre commun de réference nour les langues.	européen	matériaux : comportement électrique, interactions avec la lumière Le vivert: unité d'orcanication et diverzité : fonctionnement des orcanismes vivants, évolution des espèces, organisation et	-		
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre commun de référence pour les langues	européen	In materiaux: comportanent descrique interactions avait la junité. La vivant: unité d'organization et d'arctité (institumement des organizmes vivants, évolution des espèces, organization et fonctionnement du corps humain			
Completence 2 - La pratique d'une langue vivante êtrangère Le niveau reguis au palier 2 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre commun de référence pour les Jangues Haines fit chaloquis.	européen Date	a matricus comportenent distribution for a sub-listic provide provide a provide a sub- matricus comportenent distribution and a sub-listic provide a sub-listic provide a sub-listic provide a sub- la vivant, unité d'organization et d'arctité i fonctionnement des organizations vivants, évolution des espèces, organization et fonctionnement de corps funnait l'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre			
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le néveu requise publier 3 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du néveau A2 du cadre common de référence pour les langues Malan Et Douctoris Toomer se de auto Intellem	européen Date	mandianas, compartemente descriptes, altresariatos anas la Jamiera. La suvera cuela descriptionidares de diversi la Jamiera. Las descriptionidares de la supera banala. Las delgas techniques: analyse, conception est relatization, fonctionnement et conditions d'auficazion. Les delgas techniques: analyse, conception est relatization; fonctionnement et conditions d'auficazion.	_		
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre commun de référence pour les langues Résent Of Unavoure Brédin e romats pour les naimes Diránger en de subst heritens Delager en de subst heritens	européen Date	 Institution consistenti électrique la forsadore ane la lumina. La vanti uné applicatione d'autralisationne de las applicationes viuntes, involtante de supplicatione et de la vanti une d'applicatione d'autralisationnes de las applicationes viuntes, involtante de supplicatione et la vanti une de la vanti de la valia institutione et la valia de la valia de la valia de la valia de la valia Las céletar bioteneses : ataliças, conservantes institutiones de autores de la valiante Microbiotectura d'articular de la valia de la valia Microbiotectura de la valia de la valia Microbiotectura de la valia de la valia Microbiotectura de la valia de la valia Microbiotectura de la valia develocida de valia develocida develocidad dev			
Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le riveux requis au paller 3 por la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre commo de reférence pour les langues Maior Et Doucoust Maior Et Doucoust Douges et est autoritation Denseur et forma de informate: Banater et forma des informates Banater et pour pour et autoritation	européen Date	selection, consequences destroyador, long donce a long donce de la consequence			
Completance 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cadre commun de référence pour les fangues Malen Et Dukopute Brâdir o constances Dialogue re de supet heilen Dialogue re des supet heilen Dialogue re de sup	européen Date	Exercises consistenti destributes devices and a language devices and			
Completance 2 - La practique d'une langue vivante étrangère Le onixeur equis au pailer 3 pour la practique d'une langue étrangère est celui du niveau A2 du cache commo de reférence pour les langues Malent Et Octobrotis Directore sont antimiteris Densiter e donar est information Densiter e donar est information	européen Date	Indiciana consection de la constance de la constance de la participación de la constance			



3.5 L'inscription en seconde générale et technologique

Ce service, détaillé dans un guide spécifique, permet aux parents d'inscrire leurs enfants en classe de Seconde générale et technologique de l'établissement d'affectation.

L'inscription pour la rentrée 2012	Retour
Votre enfant a été affecté dans l'établissement suivant :	Vous pouvez consulter :
LYCEE DE L'ALBANAIS	le rappel de vos voeux d'affectation
RUE DU LYCEE B.P. 102	les informations sur le lycée d'accueil
74150 RUMILLY	les informations sur les enseignements d'exploration
en Seconde générale et technologique	
Procédez dès maintenant à l'inscription de votre enfant dans cet établissement. Vous devez indiquer votre choix avant le 14/07/2012 au soir.	Pour inscrire votre enfant dans cet établissement, vous devrez préciser les enseignements d'exploration souhaités : cliquez si nécessaire sur le lien ci-dessus avant d'entamer le processus d'inscription.
J'inscris mon enfant dans cet établissement dans cet établissement	Si vous n'inscrivez pas votre enfant dans cet établissement, le principal du collège de votre enfant en sera informé : veuillez prendre contact avec lui.

Une fois l'inscription validée, les parents complètent leurs souhaits pédagogiques et peuvent mettre à jour leurs données administratives ainsi que celles de leur enfant.